

Formation déterminer la valeur en douane

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les différentes méthodes d'évaluation
- Comprendre les différentes bases d'imposition
- Déterminer la valeur en douane à l'import

DUREE

- 1 JOUR – 7 heures

PUBLIC CONCERNE

- Responsables douane
- Déclarants en douane
- Responsables transports internationaux
- Responsables service ADV Export

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Cas pratiques
- Connexion internet
- Ordinateur

VALIDATION DES ACQUIS

- Test de connaissance de fin de formation

PROGRAMME

Les bases juridiques

- L'accord « G.A.T.T. » et les accords de Bali
- Le Code des Douanes Communautaire « C.D.C » et « D.A.C »
- Le Code des Douanes de l'Union (11/2013)

La valeur transactionnelle

- Prix effectivement payé ou à payer (Art 29 C.D.C)
- Cas des entreprises liées (143 et suivant des DAC), prix de transfert, lien influençant le prix...

Les méthodes de substitution

- Méthodes d'évaluation (valeur calculée, valeur comptable...)
- Les gratuits et échantillons, les envois sans paiement

Les ajustements et éléments à ajouter / retrancher

Le formulaire « DV1 »

Le R.P.V. : « Règlement Particulier sur la Valeur »

- Le droit de douane, TVA import, taxes parafiscales, incoterms